



**syndicat**

interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs



Syndicat des services publics – Genève

27 octobre 2016

## Etat des négociations des dispositions particulières Consultation du personnel pour l'Organisation du temps de travail & Aménagement de nouveaux horaires

### Dispositions particulières Imad

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les dispositions particulières applicables à l'ensemble du personnel Imad sont entrées en vigueur. Elles sont le fruit de négociations avec les représentant-e-s du personnel et déléguées syndicales SIT-SSP. Les négociations n'ont pas abouti à ce jour, nous sommes à bout touchant, mais faute d'avoir la version « finale », nous ne pouvons toujours pas vous la soumettre. Cela a pour effet de maintenir un certain flou au niveau de vos droits. La tenue de cette assemblée nous permettra de prendre une décision par rapport à cet état de fait et de vous mettre au courant de l'état des négociations et des points encore litigieux.

### Le cadre horaire

Dans les dispositions particulières, il est inscrit que les horaires de travail **négociés** entre la direction et le personnel ont quatre buts précis.

- 1) répartir les prestations sur l'ensemble de la journée / semaine afin de garantir la continuité des prestations et diminuer le nombre d'intervenant-e-s ;
- 2) adopter un nombre défini d'heure-type pouvant faire l'objet d'un traitement informatique ;
- 3) unifier les conditions de travail horaire pour l'ensemble de Imad ;
- 4) adopter une interprétation univoque de la législation cantonale relative au personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux, base légale appliquée à Imad.

### Consultation du personnel

La consultation du personnel sur l'organisation du temps de travail et de l'aménagement des horaires est inscrite dans les bases légales suisses. Avec l'évolution des besoins en soins, ce cadre horaire peut être amené à être modifié. Ces adaptations doivent faire l'objet d'une **consultation** et c'est dans ce contexte que le SSP et le SIT appellent le personnel à se réunir en AG.

### Une AG pour faire le point

En plus du cadre horaire, nous évoquerons d'autres problématiques qui vous concernent directement comme les effets des restrictions budgétaires et l'avenir de la caisse de pension.

## Assemblée du personnel de Imad

**Mardi 8 novembre 2016  
à 17h15**

à l'UOG – 3, place des Grottes  
1201 Genève (derrière la Gare)

### Ordre du jour :

- **les dispositions particulières : état des négociations, décisions**
- Les horaires en général : planning coupé, etc.
- Consultation horaire week-end des infirmiers-ères (projet de la direction Imad)
- Les congés fixes
- Le taux d'absentéisme
- Les effets des mesures d'économie sur le budget 2017

**Nous vous y attendons nombreuses et nombreux**